

Grâces à ces admissions à la pratique et malgré que cinquante-sept notaires soient décédés pendant le dernier triennat, le nombre des

#### NOTAIRES PRATIQUANTS

n'a pas beaucoup diminué puisqu'en Octobre 1891, il était de 697 et qu'actuellement il est de 685. Dans ce nombre on ne compte pas 17 notaires qui ont donné avis qu'ils cessaient volontairement de pratiquer, mais il faut comprendre ceux qui ont été suspendus par défaut de payer la contribution.

En voici le nombre dans chaque district :

District de Bedford.....	1
“ “ Montréal.....	10
“ “ Trois-Rivières.....	2
“ “ Richelieu.....	4
“ “ Ottawa.....	2
“ “ Terrebonne.....	2
“ “ St-François.....	2
“ “ Québec.....	4

Il est de mon devoir d'ajouter que la plupart de ces notaires suspendus ont fait cesser cette suspension en payant ce qu'ils devaient à la Chambre.

Ce grand nombre de suspensions pour défaut de payer la contribution annuelle peut faire croire que la Chambre a exercé une rigueur exagérée. Il n'en est rien cependant ; je n'en veux d'autre preuve que les chiffres officiels qui démontrent que le 15 juillet 1891, 135 notaires restaient arriérés, et qu'à la même date de la présente année, 170 étaient encore endettés.

Cette augmentation dans le nombre des mauvais payeurs devra cesser ; car l'une des raisons qui ont pu induire un bon nombre de nos confrères à être négligents était que la Chambre avait discontinué l'envoi des Statuts de la Province, et, à la session dernière, elle a déeidé d'envoyer à l'avenir les Statuts à ceux qui paieront régulièrement leur contribution.

Voilà, Messieurs, le résumé de ce que la Chambre a fait pendant le dernier triennat.

J'entretiens le ferme espoir que les notaires de la Province sont satisfaits des efforts que vous avez faits pour protéger la profession et la continuer dans la position distinguée où l'ont placée ses sept cents membres intelligents, actifs, instruits, dévoués et soucieux des intérêts de leurs clients.

La réélection d'un grand nombre d'entre vous est une approbation non équivoque de ce que la Chambre a fait.

Le point faible était l'état de nos finances, mais je ne crains pas d'affirmer que maintenant nos recettes égalent nos dépenses, et qu'à la fin du triennat qui commence, nous aurons un surplus de recettes annuelles.